REGARDS
sur aucamville

mai / juin
2021
37

www.ville-aucamville.fr

ZOOM SUR
Le parc municipal s'agrandit !



SPORT
Fête des sports

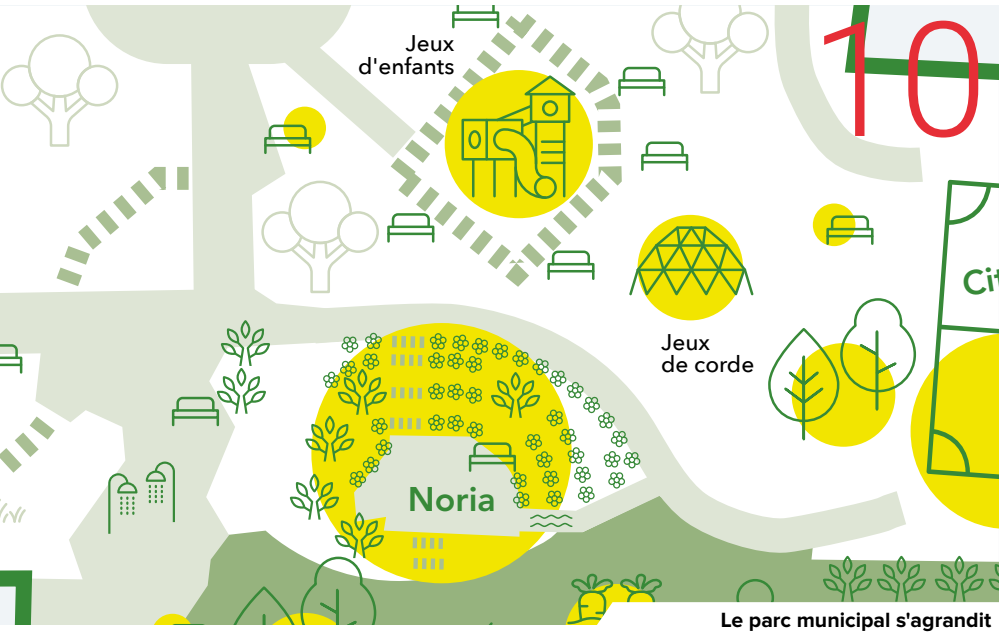
SOLIDARITÉ
Appel à dons pour le CCAS

EMPLOI
Forum Ensemble pour l'emploi

RESTAURATION
Une démarche éco-responsable

I **VIE EN VILLE** I Séniors en vacances 2021 I Le nouveau centre médical dispose de son parking I L'association VICTOiR a tenu bon dans la tempête ! I Le pôle « Garantie Jeunes » de la Mission locale déménage I Changement de direction pour le CBE Nord 31 I **LE ZOOM** I Le parc municipal s'agrandit ! I **AU SERVICE DE LA VILLE** I Service espaces verts I **À EMPRUNTER** I La médiathèque vous conseille… I **À VOIR** I Message du cinéma I **SORTIR** I Tous les événements locaux I **À SAVOIR** I Élections I Nuisibles I Quelques règles à respecter dans le cimetière





Le parc municipal s'agrandit



Animations culturelles pour les enfants



Élections départementales et régionales

Magazine bimestriel d'information municipale diffusé gratuitement
Responsable de la publication : Gérard ANDRÉ • Responsable de la rédaction : Maïté AUJARD
Iconographie : Mairie d'Aucamville • Création et réalisation : Ogham — ISO 14 001
Impression : Messages imprimerie • Mairie d'Aucamville : Place Jean Bazerque — Aucamville/CS 80 213
Aucamville — 31142 Saint Alban Cedex — Tél. 05 62 75 94 94 • Site : www.ville-aucamville.fr
Document imprimé sur papier PEFC, Imprim'Vert — Tirage à 5 500 exemplaires

4
#Aucamville31

5
Vie en ville
Séniors en vacances 2021
La fête des sports revient en juin
Appel à dons pour le CCAS
Forum Ensemble pour l'emploi
Le pôle « Garantie Jeunes » de la Mission locale déménage
Restauration : une démarche éco-responsable

10
LE ZOOM
Le parc municipal s'agrandit

12
Au service de la ville
Service espaces verts : laboratoire pour une meilleure place de la végétation en ville

13
À emprunter
La médiathèque vous conseille…

14
À voir
Message du cinéma

14
Sortir à Aucamville
Compagnie La Barraque
Fête de la musique
Marathon des mots

16
À Savoir
Élections départementales et régionales
Nuisibles : gare aux moustiques et aux frelons asiatiques
Cimetière : quelques règles à respecter

18-19
État-civil
Infos pratiques

AUCAMVILLE

/ ON S'INTERROGE /

Cette rubrique est la vôtre, envoyez-nous vos questions et l'équipe municipale vous répondra dans le prochain numéro !

communication @ville-aucamville. fr

#ÉDUCATION

À chaque réinscription de mes enfants à l'école, on me demande si j'autorise la commune à utiliser l'image de mon enfant. Si je dis oui, qu'est-ce que cela implique ?
Hélène E.

Il est important pour la collectivité de communiquer sur les différentes activités proposées aux enfants de la commune, afin que les parents puissent se faire une idée la plus concrète possible du quotidien de leur enfant en milieu scolaire et fassent la connaissance des différents intervenants auprès d'eux. Dans le cadre du Conseil Municipal des Enfants, il s'agit également de valoriser l'action des jeunes élus, en leur donnant autant de visibilité, donc de crédibilité, qu'aux élus adultes. Ces prises de vues peuvent également servir d'illustration pour des articles ou supports plus généraux sur lesquels nous aurions simplement besoin d'images d'enfants, comme par exemple la vidéo des vœux à la population réalisée cette année, ou la présentation d'événements communaux comme la Fête des sports.
Aucune image ne fera l'objet d'une insertion dans un support à vocation politique, dans le sens militant du terme. Il s'agit plutôt d'illustrer des supports purement informatifs à destination de la population de la commune.

PROPRETÉ //

Je constate depuis un certain temps des dépôts sauvages dans ma rue. Que faire ? Bernard N.

En effet, le dépôt de déchets sur la voie publique est interdit en dehors des créneaux réservés au ramassage des encombrants par les services de Toulouse Métropole, un lundi par mois. Ce type d'agissements doit donc être signalé à la police municipale.
En cas d'identification du contrevenant, si c'est un particulier, un policier se rend à son domicile afin de comprendre la raison de ce dépôt. Il s'agit souvent d'une personne qui ne s'est pas inscrite auprès de Toulouse Métropole, par méconnaissance de la démarche à suivre pour le ramassage des encombrants. Si les agents repèrent, au contraire, des dépôts intentionnels répétés sur une zone, une enquête est menée afin d'identifier les auteurs. Ces actes sont alors punis d'une contravention, pouvant aller de 135 à 1 500 €, selon la quantité de matériaux déposés et le mode de transport utilisé pour les acheminer sur le lieu du dépôt. En cas d'utilisation d'un véhicule, ce dernier peut être confisqué.

RAPPEL /
Ramassage des encombrants
Inscription auprès des services de Toulouse Métropole intervention : 0800 201 440 (numéro gratuit) minimum 48 h avant le jour de collecte (hors week-end).
Seuls les encombrants des personnes inscrites sont ramassés.
Les jours de collecte sont inscrits sur le calendrier des déchets disponible en mairie et sur le site internet de la commune. Ce document est également distribué chaque fin d'année dans le Regards.



/ ÉDITO /



La crise est sociale et économique

Le CCAS, mais aussi les structures institutionnelles et associatives présentes sur la collectivité, sont aujourd'hui plus que jamais à pied d'œuvre pour accompagner les Aucamvillois en difficulté du fait de la crise que nous subissons. À l'heure du télétravail et du numérique, ces outils sont difficiles d'accès pour nombre de personnes en situation de précarité, et souvent peu adaptés à un réel soutien moral. Je salue le travail de ces structures, qui accueillent les habitants en présentiel et trouvent chaque jour de nouvelles solutions, vitales pour bon nombre de bénéficiaires. N'oublions pas qu'aujourd'hui avoir un toit, un emploi, de la nourriture à mettre sur sa table, n'est pas acquis pour tout le monde. N'oublions personne.

La transition écologique au cœur du projet du mandat

Aujourd'hui, chacun des services de la ville est appelé à mettre en œuvre une démarche écoresponsable. La restauration municipale lutte contre le gaspillage alimentaire (et non-alimentaire) et privilégie les produits bios et locaux. Matériaux recyclés ou recyclables, mais aussi éco-label, sont des critères essentiels dans le choix de nos produits d'hygiène. Chacun des projets d'urbanisme de la commune contient un chapitre environnemental important, du parking du centre médical au nouveau foyer municipal, en passant par l'extension du parc. Sans oublier le service espaces verts, évidemment chef de file dans ce domaine.

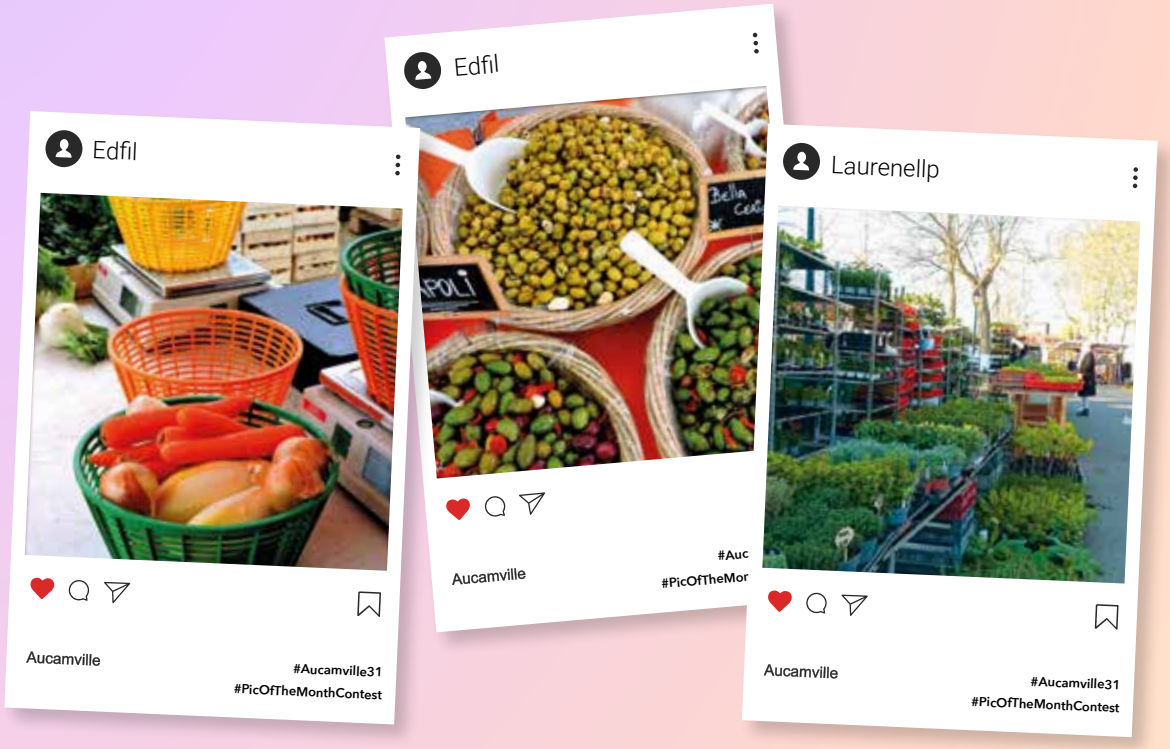
N'oublions pas que nous sommes toutes et tous responsables de l'avenir de notre planète. Je vous appelle à suivre l'engagement fort pris par la collectivité et à vous mobiliser à nos côtés pour le climat.

Gérard André
Maire d'Aucamville

#AUCAMVILLE31 #PICOFTHEMONTHCONTEST

Avis aux adeptes d'Instagram, aux photographes en herbe ou confirmés, cette page vous est dédiée !

Rappel de la thématique du concours mars-avril 2021 :
« Le marché de plein vent d'Aucamville sous ses plus belles couleurs »



THÈME DU CONCOURS
Juillet/Août

La nature à Aucamville pour moi c'est...

Les règles du jeu :
- Seules les photos prises à Aucamville seront acceptées
- Pour des raisons de droit à l'image, aucune photo laissant apparaître un visage ne pourra être prise en compte.
- Il est nécessaire que votre profil soit public pour que la commune ait accès à vos publications. **Toute publication sur les réseaux sociaux, qu'elle soit publique ou privée, est susceptible d'être retrouvée et utilisée contre votre gré. Soyez vigilants. Pensez-y avant de publier !**

 # À SAVOIR //

VOUS N'AVEZ PAS INSTAGRAM ET SOUHAITEZ TOUT DE MÊME PARTICIPER ? Envoyez vos photos à communication@ville-aucamville.fr, accompagnées d'un texte nous autorisant à les publier sur notre page Instagram ainsi que sur le journal municipal de la commune à votre nom (ou sous un alias).



SPORT : FÊTE DES SPORTS **P. 6**
SOLIDARITÉ : APPEL À DONS POUR LE CCAS **P. 7**
EMPLOI : FORUM ENSEMBLE POUR L'EMPLOI **P. 8**
RESTAURATION : UNE DÉMARCHE ÉCO-RESPONSABLE **P. 9**

Urbanisme

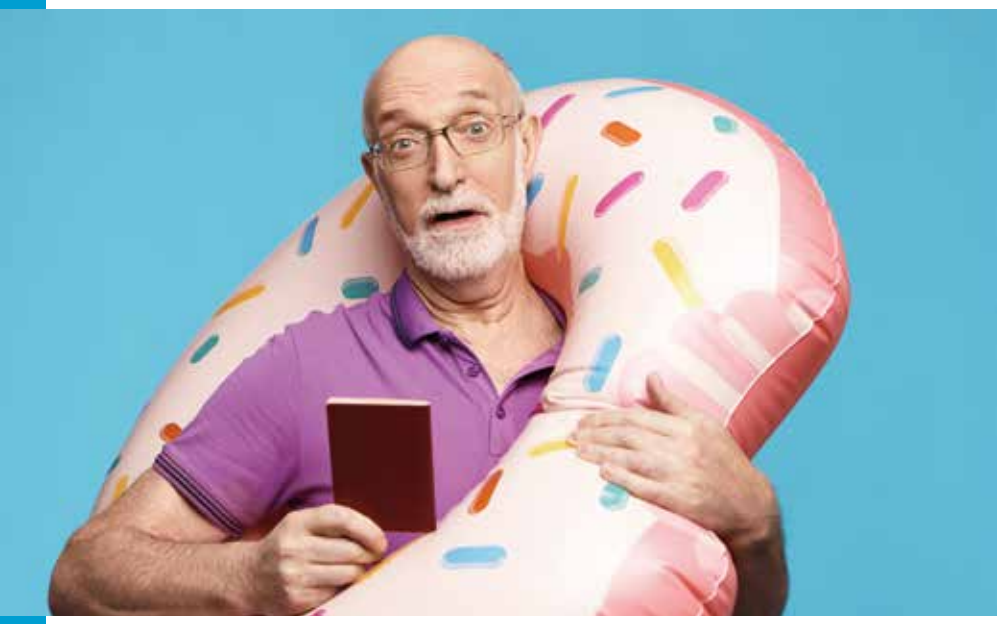
Première esquisse pour le nouveau foyer municipal

En avance sur la règlementation environnementale actuellement en vigueur, le bâtiment s'adapte aussi aux besoins de la collectivité et du milieu associatif.

D'une superficie de 400 m^2, comme son prédécesseur, il pourra être divisé en trois salles de surfaces différentes pour des usages divers, disposant cette fois d'une réelle isolation grâce à de véritables cloisons amovibles. Cela permettra d'accueillir trois activités (sensiblement de même nature) simultanément. Il sera également équipé d'un bureau, de toilettes et d'un local traiteur, ainsi que tout l'équipement audio-vidéo nécessaire. Le conseil municipal y sera transféré pour des raisons d'accessibilité.

Lancement des travaux : début 2022 – Livraison septembre 2022

Emplacement : rue Jean Jaurès, face au foyer actuel (démoli pour un nouvel aménagement de ce secteur).



Séniors

Séniors en vacances 2021

Parce que les vacances c'est essentiel, le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) d'Aucamville et la commune de Fonbeauzard organisent un séjour adapté pour les seniors de 60 ans et plus, en partenariat avec l'Association nationale des chèques vacances.

Destination retenue pour cette année : le village vacances de Ronces les Bains en Charente-Maritime pour une période de 8 jours (7 nuits) du 4 au 11 septembre 2021. La commune d'Aucamville dispose de 24 places.

Qui peut bénéficier de ce séjour ?

Les seniors habitants les communes d'Aucamville et Fonbeauzard.

- âgés de 60 ans et plus*
- retraités et/ou sans activité professionnelle

**Les personnes en situation de handicap peuvent bénéficier du programme dès 55 ans. Dans le cadre de leur politique de prévention et de développement de l'action sociale, les CCAS aident prioritairement les séniors à faibles ressources et isolés.*

À quel tarif ?

8 jours/7 nuits à **410 € + 33 €** d'assurance annulation

ou **250 € + 33 €** d'assurance annulation avec l'aide financière de l'ANCV pour :

- Les retraités dont le revenu imposable mentionné sur l'avis d'imposition 2020 sur les revenus 2019, est inférieur à un certain montant (précisé lors de votre inscription),
- L'aidant familial ou professionnel qui accompagne une personne en perte d'autonomie ou dépendante.

Les CCAS prennent en charge le transport aller-retour à Ronces les Bains et la taxe de séjour.

Comment s'inscrire ?

Contacter le CCAS de la commune avant le 15 juin 2021.

Un certain nombre de documents seront alors demandés :

- Carte d'identité
- Avis d'imposition 2020 sur les revenus 2019 dans son intégralité
- Justificatifs de domicile et d'assurance responsabilité civile couvrant la période concernée
- Chèque de paiement (paiement en 3 fois possible)

Renseignements auprès du CCAS d'Aucamville Tél. 05 34 27 03 58 ou du CCAS de Fonbeauzard 06 64 49 54 70

Sport

Fête des sports : le challenge sportif des 7/13 ans revient en juin ! (on l'espère)

Si les conditions sanitaires le permettent, la ville et les clubs sportifs aucamvillois maintiendront la tradition en renouvelant cette manifestation qui met à l'honneur la pratique sportive, le jeu et l'esprit d'équipe !

Les enfants aucamvillois sont invités à venir s'initier à différentes disciplines sportives et à participer à un atelier « Aucamville, ville active du Programme National Nutrition Santé » pour les sensibiliser aux bienfaits d'une alimentation saine et équilibrée.

Ils doivent pour cela constituer une équipe de quatre sportifs d'une même tranche d'âge et désigner un capitaine (adulte accompagnant).

Dans le contexte actuel, la décision finale sur l'organisation de la manifestation ne pourra intervenir que courant juin.

À SAVOIR

SAMEDI 19 JUIN DE 13 H 30 À 18 H 30 AU CENTRE DE LOISIRS

Participation gratuite sur inscription

Assurance indispensable pour chaque enfant

+ d'infos : 05 62 75 94 94



Solidarité

Appel à dons pour le CCAS

La crise sanitaire que nous traversons maintenant depuis plus d'un an est aussi une crise économique et sociale.

Le Centre Communal d'Action Sociale est sollicité par de plus en plus de personnes précaires, en demande d'aide pour se loger, ou se nourrir. Suite à notre appel à bénévoles, vous avez été nombreuses et nombreux à proposer votre aide. Nous tenons à vous en remercier. Nos besoins sur le terrain ne nécessitant pas autant de mains généreuses, nous n'avons pas tous pu vous mobiliser. Si nous ne manquons pas de bras, nous peinons actuellement à subvenir au besoin le plus vital de nos bénéficiaires : s'alimenter. Le CCAS peut compter sur l'aide de plusieurs associations du territoire qui proposent une distribution hebdomadaire de colis. Cependant, il doit parfois répondre à l'urgence entre deux distributions, souvent pour des familles monoparentales et des personnes ayant perdu leur emploi. Voilà pourquoi le CCAS lance aujourd'hui un appel à dons alimentaires : denrées non-périssables (féculents, boites de conserves, légumes secs, biscuits, café, thé, couches, etc.).



 # À SAVOIR

La collecte se fera en mairie ou au CCAS, rue des Écoles. Les dons financiers sont également acceptés. Ils donnent droit à une défiscalisation.

Vie associative

VICTOiR a tenu bon dans la tempête !

L'association aucamvilloise, qui œuvre pour la guérison des enfants atteints de cancer au Togo, a ouvert un nouveau bâtiment d'oncologie pédiatrique au CHU de Lomé.



Inauguration de l'Hôpital de jour.

Tout au long de ces mois pas comme les autres, la petite équipe a continué vaillamment à se mobiliser, sur le terrain comme en France, auprès des organismes et des fondations susceptibles de soutenir financièrement cette construction. Véritable défi, l'association l'a tenu ! Le nouveau bâtiment va permettre de soigner la centaine d'enfants cancéreux accueillis chaque année dans des conditions optimales : hôpital de jour, salle de réanimation, étage dédié aux soins de longue durée, salle de repos pour les mamans et de jeux pour les enfants.

Bien sûr, il leur faut encore continuer à assurer les soins, payer les quatre infirmiers et la psychologue. À cela s'ajoute la nécessité d'installer une surtoiture pour faire baisser la chaleur étouffante de l'étage, afin d'améliorer sérieusement le confort des petits malades et les conditions de travail des soignants.

Malheureusement, à cause de la crise sanitaire actuelle, l'association a dû annuler plusieurs événements, comme la traditionnelle pièce de théâtre proposée chaque fin d'année à Aucamville, qui auraient permis de récolter les fonds nécessaires. De même, certains organismes qui les soutiennent habituellement ont dû déclarer forfait.

Mais il paraît qu'un des effets positifs du coronavirus a été de nous rendre plus économes ! Si tel est votre cas, peut-être alors trouverez-vous les moyens d'aider l'association VICTOiR, tout particulièrement cette année, pour leur permettre d'atteindre leurs objectifs malgré les forces contraires ? Tous les dons sont déductibles de vos impôts à hauteur de 66 %.

Envoyez un chèque par courrier à ASSOCIATION VICTOiR, 14 impasse de Tibiran, 31140 Aucamville
+ d'infos sur l'association :
www.victoir.org
associationvictoir@gmail.org
06 65 05 60 59

Emploi

Le pôle « Garantie Jeunes » de la Mission locale a déménagé

La commune d'Aucamville met à disposition, contre loyer, une maison d'une superficie de 200 m² située au 99 route de Fronton, entre La Poste et l'audioprothésiste « Entendre ».



M. DEBUISSER, conseiller délégué à l'emploi, avec l'équipe de la Mission locale le jour du déménagement

Si l'accueil principal de la structure reste au 37 route de Fronton (juste après le rond-point d'entrée de ville), c'est le pôle « Garantie Jeunes » de la Mission locale qui s'est installé dans les nouveaux locaux le 6 avril. Avec trois conseillers en insertion supplémentaires, recrutés sur ce service dans le cadre du Plan France Relance et de sa déclinaison pour l'accompagnement des jeunes : « 1 jeune 1 solution »*, la Mission locale était en effet à l'étroit dans ses locaux actuels. Les espaces verts attenants à la maison seront, eux, utilisés par les services de la commune pour préparer différentes plantations.

L'occupation de ce bâtiment par la Mission locale est provisoire. En effet, de nouveaux locaux lui sont réservés au rez-de-chaussée du programme immobilier des Chalets au 14 route de Fronton, dans le cadre du projet Cœur de ville, qui devrait voir le jour en 2023.

+ d'infos : Mission locale Haute-Garonne Antenne Nord Est Aucamville - 05 61 70 25 40 mlhg.aucamville@ml31org

** Offrir une solution à chaque jeune grâce à plusieurs leviers : aides à l'embauche, formations, accompagnements, aides financières, etc. L'objectif est de ne laisser personne sur le bord de la route.*

À SAVOIR //

QU'EST-CE QUE LE DISPOSITIF « GARANTIE JEUNES » ?

La Garantie Jeunes est un droit ouvert qui s'adresse aux jeunes de 16 ans à moins de 26 ans, en situation de précarité qui ne sont ni en emploi, ni en formation, ni en étude. Pour favoriser leur insertion dans l'emploi, ils sont accompagnés de manière intensive et collective et bénéficient de mises en situation professionnelle. Cet accompagnement est assorti d'une aide financière pour faciliter leurs démarches d'accès à l'emploi.

Forum « Ensemble pour l'emploi »

Soutenu par la région Occitanie et Toulouse Métropole, il se tiendra sous la Grande Halle de l'Union le mardi 25 mai de 9 h à 12 h 30, dans le respect des règles sanitaires. **Des ateliers sont organisés en amont dans chacune des communes partenaires. Aucamville et Fonbeauzard se réunissent autour de trois ateliers.**

CONFÉRENCE SUR L'ALTERNANCE

Mardi 18 mai, foyer municipal Aucamville - 9 h-12 h

En présence de Cap Emploi, du CBE Nord 31, du Pôle Emploi de Castelginest, de la Mission Locale Haute-Garonne, d'une à deux entreprises et d'un Centre de Formation d'Apprentis.

Présentation du contrat d'apprentissage et du contrat de professionnalisation, suivie de témoignages divers, et d'échanges entre les entreprises et les personnes présentes. 30 participants maximum.

ATELIERS D'ACCOMPAGNEMENT À L'ALTERNANCE

Mardi 18 mai, mairie de Fonbeauzard 14h-17h

Organisés par le CBE Nord 31, la Mission Locale Haute-Garonne et Pôle Emploi

Conseils pour trouver une alternance : outils à utiliser, rédaction du CV et de la lettre de motivation, préparation de l'entretien.
3 groupes de 5 participants.

DYNAMISER MA RECHERCHE D'EMPLOI EN UTILISANT UN RÉSEAU SOCIAL PROFESSIONNEL

Mardi 18 mai, Salle du conseil municipal Aucamville. Deux sessions au choix : 9 h 30/12 h 30 ou 14 h/17 h

Avec l'association EGEE (Entente des Générations pour l'Emploi et l'Entreprise)

Optimiser sa présence en ligne pour décrocher un emploi grâce aux réseaux sociaux professionnels : rédaction de profil, mots-clés, photo, réseau etc. 4 participants maximum par session, munis de leur matériel informatique.
Une alternative en ligne est envisagée selon les mesures sanitaires en vigueur.

Ces ateliers sont accessibles sur inscription dans la limite des places disponibles par mail : ecoemploi@ville-aucamville.fr ; ou à la mairie d'Aucamville : 05 62 75 94 94.

À SAVOIR

En fonction du contexte sanitaire, le forum aura lieu en ligne. Si vous vous trouvez dans l'impossibilité technique d'y participer en ligne, le CBE, la Mission Locale et Pôle Emploi mettront des ordinateurs à votre disposition dans leurs locaux.



Pesée en présence de Mme Pons, conseillère municipale déléguée à l'alimentation scolaire et séniors et au PNNS.

Restauration

Une démarche éco-responsable

En avance sur la législation dans ce domaine, la restauration municipale aborde un autre virage.

Le nouveau directeur du service Restauration et Hygiène des Équipements Publics Communaux, Roony Peypouquet, a notamment été recruté pour son expérience dans la mise en place de projets axés sur le développement durable. L'objectif ? Poursuivre la démarche de mise en conformité à 100 % avec la loi EGALIM, et ainsi améliorer la qualité du service rendu à la population.

Travail sur le plan alimentaire

Les repas sont élaborés sur un plan alimentaire de 20 repas, révisé en mars dernier avec l'aide d'une diététicienne, afin d'optimiser la capacité nutritionnelle des repas fournis, pour appliquer les objectifs du Programme National Nutrition Santé.

On retrouve ainsi notamment un plat végétarien par semaine, permettant de diversifier les sources de protéines : végétales ou animales, et plus de 20 % d'aliments bios dans les assiettes (fruits et légumes de saison, viande de bœuf et de volaille, laitages, épicerie, etc.). L'équipe de la cuisine centrale s'appuie sur ses compétences pour proposer un maximum de plats « faits maison ». L'approvisionnement local est également privilégié.

Réduction des déchets

Une campagne de pesée quotidienne des déchets a été effectuée à la mi-mars dans les écoles, au niveau de la production comme de la distribution. L'objectif : ajuster les grammages afin de limiter le gaspillage alimentaire. L'utilisation de composteurs participe également à cette démarche. Une réflexion est aussi menée sur les déchets non-alimentaires, en cohérence avec l'interdiction d'utilisation de la vaisselle jetable. Des devis ont été réalisés afin d'orienter le choix entre des barquettes en matériaux biosourcés compostables quotidiennement, et de la vaisselle en verre (pour le portage à domicile) et en inox (pour la restauration scolaire). Il faut savoir qu'une telle évolution nécessite la mise à disposition de moyens humains, techniques et financiers importants.

Des produits d'hygiène éco-labellisés

Tous les sites utilisés par la restauration (cuisines, crèches et écoles) sont à présent équipés en produits d'hygiène éco-labellisés, efficaces notamment contre le Coronavirus. Une solution plus respectueuse de l'environnement, mais aussi des usagers du service : produits non-chlorés, sans perturbateurs endocriniens ni allergènes.

À cela s'ajoute la mise à disposition de papier à usage unique issu de briques de lait recyclables.

Travaux

Le nouveau centre médical dispose de son parking

À l'heure où nous écrivons cet article, le parking du centre médical Villaret, situé au 85 route de Fronton, est en cours de finalisation.

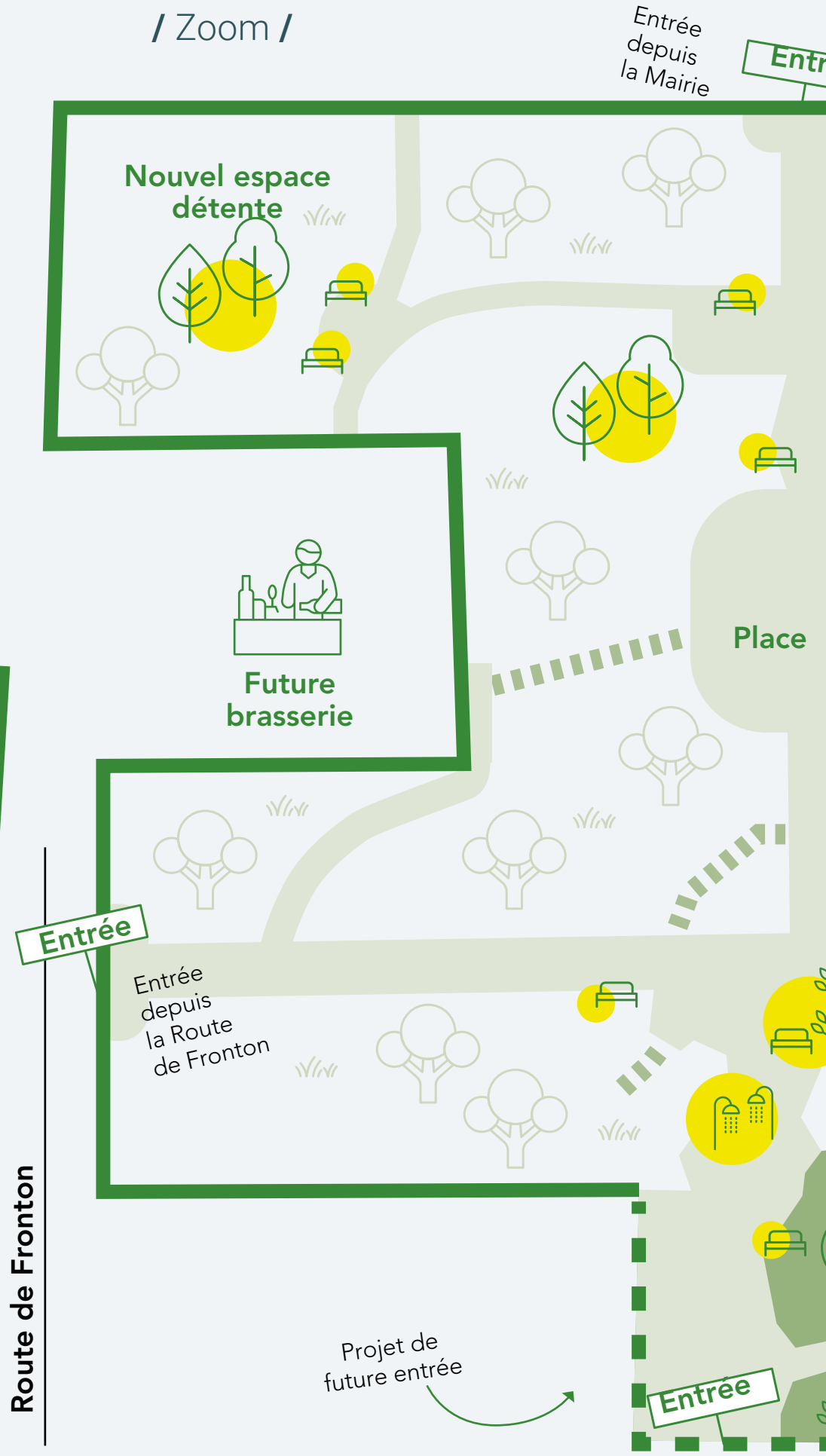
Dans une volonté de préserver le patrimoine bâti comme végétal sur cet espace, vous pourrez retrouver à l'entrée du parking un tilleul et le puits d'origine de la bâtisse, qui sera prochainement restauré. De nouveaux tilleuls (arbres mellifères) ont également été plantés sur toute la surface du parking, permettant de limiter l'effet « îlot de chaleur ». Les places de stationnement sont délimitées par des bandes de pelouse installées sur un mélange de pierre et de terre, pour un meilleur enracinement. Perméables, ces places permettent également une infiltration directe de l'eau de pluie dans le sol. Outre le laboratoire d'analyses médicales, de nombreux praticiens se sont installés dans ce nouveau centre médical : médecins généralistes, kinésithérapeute, ostéopathe, orthophoniste, pédicure-podologue, hypnothérapeute, sophrologue, sage-femme, cabinet infirmier. De quoi augmenter considérablement l'offre de soin sur la commune.

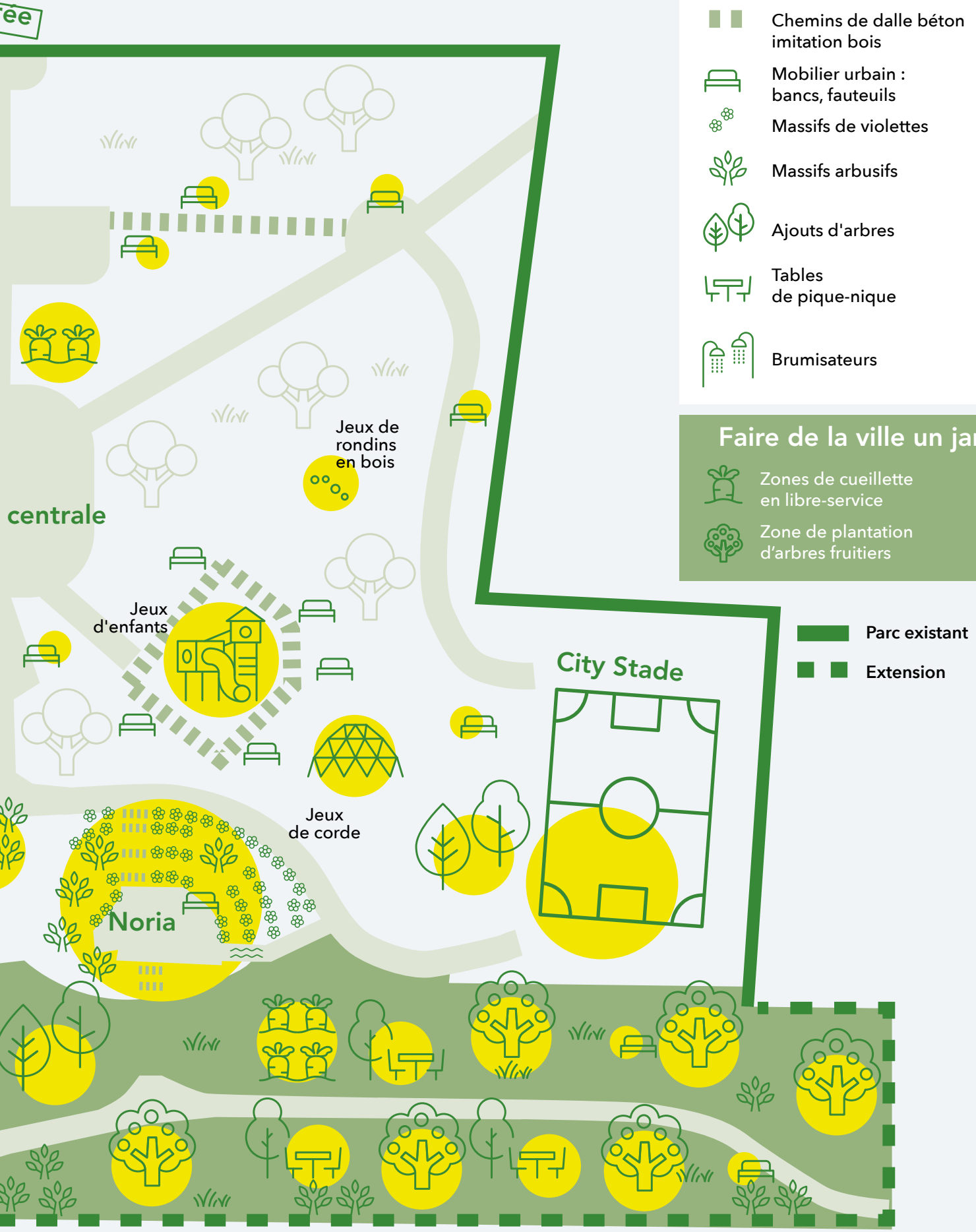


Le parc municipal s'agrandit

La ville grandit et les espaces verts avec elle. Au mois de septembre, le parc municipal fermera ses portes pour des travaux d'extension et une rénovation partielle de l'existant. Réouverture prévue : fin 2021/début 2022.

 # À SAVOIR //
MERCREDI 23 JUIN - 15 H
RÉUNION PUBLIQUE DE PRÉSENTATION DU PROJET
Place centrale du parc Les Jardins de l'Europe





Revêtement béton choisi pour sa durabilité

Chemins de dalle béton imitation bois

Mobilier urbain : bancs, fauteuils

Massifs de violettes

Massifs arbusifs

Ajouts d'arbres

Tables de pique-nique

Brumisateurs

Faire de la ville un jardin

Zones de cueillette en libre-service

Zone de plantation d'arbres fruitiers

Parc existant

Extension



Lancement du projet "végétalisation des pieds d'arbres" par les agents du service

Service espaces verts

Laboratoire pour une nouvelle place de la végétation en ville

Ce sont les agents les plus visibles sur le terrain, pourtant ils accomplissent un travail de l'ombre, en fonction des saisons.

La continuité de service public

Les agents du service ont une responsabilité envers les Aucamvillois, qui constatent chaque jour le fruit de leur travail. Or, la nature n'attend pas, la taille des arbres ne peut pas être reportée. Pour assurer cet entretien permanent, on demande aux agents d'être polyvalents. Ainsi, pour chaque tâche, ils doivent être plusieurs à disposer des connaissances et du savoir-faire nécessaire pour être opérationnel en toutes circonstances.

Un métier en évolution permanente

Les services « espaces verts » n'ont vu le jour qu'au début des années 80. L'objectif à l'époque : créer des espaces verts propres et standardisés, avec une fonction purement esthétique. Les missions des agents se limitaient alors à la tonte de la pelouse et à la taille des végétaux. Il s'agit aujourd'hui de changer la typologie de ces espaces, de leur donner une réelle fonction, en adéquation avec la volonté d'amorcer la transition écologique. On revient ainsi aux vraies racines du métier de jardinier, d'autant plus complexe en ville dans ce contexte de réchauffement climatique. Cela demande une adaptation permanente : il y a quatre ans, l'absence de pluie, cela n'existait pas ! Aujourd'hui l'arrosage spécifique d'été s'étend à toute l'année.

Faire d'Aucamville un jardin

On choisit aujourd'hui de végétaliser les pieds d'arbres jusqu'alors délaissés avec des mélanges favorisant la biodiversité et la pollinisation (retour ou maintien de la population de papillons et d'abeilles). Un inventaire du patrimoine végétal sur la commune va aussi être réalisé. Ainsi, les espaces n'ayant pas bénéficié de réel aménagement paysager accueilleront également des plantations. Changer le regard des Aucamvillois sur la végétation dans leur commune, c'est aussi amener le potager au cœur de la ville en mettant à disposition des zones de libre cueillette de plantes aromatiques et légumes du potager, issus de semences libres de reproduction. Vous pourrez vous servir dans la future extension du parc, dans chaque école ou crèche, etc.

Une évolution en trois étapes

Nous en sommes à la phase de test. Il faut mettre les mains dans le terrain pour un véritable retour d'expérience. Ensuite on passera au diagnostic et à l'évaluation des moyens par rapport à nos objectifs. Or, les moyens humains sont vite limités. L'équipe actuelle est en mesure de gérer l'entretien de 10 arbres supplémentaires par an, qui nécessitent un suivi de 3 ans. Au-delà, il faudra penser à l'arrosage automatisé ou faire appel à un opérateur extérieur.

Chiffres clés

5 agents à temps plein
(4 titulaires et 1 contractuel)

1 saisonnier de longue durée
(de mars à novembre)

1 saisonnier en renfort
sur les congés d'été pour la propreté

6200€ de budget en 2020
pour les plantations été/hiver

« J'ai la chance de travailler avec des agents qui aiment leur métier et portent le projet construit ensemble pour la commune. Pourtant, un tel investissement crée des frustrations quand les plantations sont piétinées ou jonchées de déjections canines, ou encore si les habitants se garent sur les trottoirs en roulant sur les pieds d'arbres destinés à être végétalisés... Derrière ce travail, ce sont des moyens financiers, mais aussi humains qui sont engagés. Et ces agents méritent le respect.»

Véronique Fabregas,
adjointe au maire déléguée aux espaces verts, à la transition écologique, à la biodiversité et au schéma directeur énergétique.





En juin, la Médiathèque Luciano Sandron...

... fête la musique !

 # EN BREF//

Si vous apercevez une nouvelle tête à la médiathèque, ne soyez pas surpris : Muriel a rejoint l'équipe depuis le mois de Mars. Si vous avez besoin de conseils, notamment en jeunesse, n'hésitez pas à la solliciter !
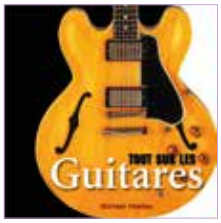


DOCUMENTAIRES JEUNESSE



La musique
de Jean-Michel Billioud

Un livre pop-up avec des tirettes à actionner, des volets à soulever et d'autres surprises au fil des pages pour découvrir les instruments de musique à travers le monde, les époques et les tendances musicales, ainsi que des explications sur la fabrication des instruments ou la lecture d'une partition.

Nathan - 2015



Tout sur les guitares
de Michal Heatly

Ce guide ludique et technique en forme de guitare explique les techniques de jeu les plus utilisées, les accordages, les différents types de guitares et leurs composants. Il est complété du portrait des plus grands guitaristes, avec leurs styles de jeux et leur matériel de prédilection. Avec des quiz et des anecdotes.

Fetjaine - 2012



Instruments de musique
de Neil Ardley

Partez à la découverte du monde des instruments de musique : de leur technique de fabrication à l'art d'en jouer. Qu'est-ce qu'un son ? De quoi sont faits les cuivres ? Comment fabrique-t-on un violon ? Pourquoi et comment a-t-on électrifié la guitare ? Découvrez les origines et l'histoire des instruments de musique, du roseau percé à la clarinette, de la corne de bélier à la trompette et de la viole d'amour au violon...

Gallimard Jeunesse - 2013

CD ADULTE

Aartistes programmés lors du Festival de Guitare d'Aucamville et du nord toulousain.

Sparkling



de Tom Ibarra

Voici le nouveau challenge de Tom Ibarra, un guitariste prodige de 18 ans. Un deuxième album bourré de compositions inédites et inspirées qui libèrent un faisceau de flux neufs. C'est l'occasion de découvrir un groupe tout neuf, ou presque, cinq jeunes musiciens très pointus, plus deux invités de renom. L'entente est parfaite et l'énergie jaillit de partout. Un disque qui pétille de vie !

2017



Chicken do it
de RP Quartet

Voici le Grand retour très attendu du RP Quartet dont la formule secrète consiste à croiser le swing de Django avec le bop de Monk et Mingus. Combo frenchy qui mêle fougue et classe, audace et modernité, ces jeunes gens issus de la scène swing parisienne ont désormais atteint une solide réputation qui va par-delà les océans. Assistés par la formidable chanteuse Lou Tavano et une section cuivre incisive au groove toujours imparable, ce troisième album voit le RP gagner en maturité. Un écrin d'une grande qualité, d'une précision époustouflante ; tout au cours de ces 15 pistes, y est perfection, puissance et légèreté. La France a pour elle les arts de la table, le bon vin, la mode, le fromage et le RP !

Frémeaux et Associés - 2016



Funambule
de Paul Personne

"L'homme à la Gibson" comme on le nomme, est toujours là !
Un album chaud et électrique comme sait le faire Paul Personne, avec des textes et des riffs endiablés accompagnant de sa voix rocailleuse des mots qui reflètent ses sensations et sentiments sur le monde qui nous entoure évoquant des thèmes récurrents chers à Paul qu'il aborde depuis toujours, sans oublier des mélodies, des ballades langoureuses et mélancoliques.

Verycords - 2019

#VOTRE MÉDIATHÈQUE RESTE OUVERTE //

En fonction des mesures sanitaires, les horaires et modalités d'ouverture peuvent évoluer.En cas de doute, l'équipe reste joignable.
05 62 75 44 98
mediatheque@ville-aucamville.fr

Les rendez-vous
à ne pas manquer au cinéma Jean Marais

OFFRE PROMO

OPÉRATION 1 PLACE POUR 2*

À compter de la réouverture du cinéma Jean-Marais, la mairie lancera l'opération 1 place pour 2 pour une durée de trois mois. La place la plus chère est offerte par la mairie, tandis que la deuxième est proposée par le cinéma à tarif réduit (5,30€). **hors ciné-goûters, ciné-concerts, ciné-opéras et (offre valable pour l'achat de deux places, tarif habituel appliqué aux personnes seules).*

MESSAGE DE L'ÉQUIPE DU CINÉMA JEAN-MARAIS

À l'heure où ce magazine sortira, les lieux culturels n'auront pas encore rouverts. Nous n'avons aucune visibilité sur une possible réouverture des cinémas et en sommes bien désolés.
Nous espérons pouvoir vous présenter une soirée ciné-palestine en juin, un ciné-goûter et bien d'autres animations mais tout cela reste incertain.
Des petits messages de spectateurs nous sont parvenus au moment de l'anniversaire (triste) du premier confinement. Des messages porteurs d'espoir qui nous sont allés droit au cœur.
Merci à tous pour votre soutien.

Courant mars, nos trois petites leçons de cinéma en visio ont bien fonctionné !

Durant cette période interminable qu'est la fermeture de notre cinéma, il nous a semblé essentiel de pouvoir se retrouver un peu, même à distance, autour de l'histoire du cinéma et de ses bricoleurs de génie, avec l'aide de la Mairie d'Aucamville. Avec plus de 30 participants pour la première leçon, 20 sur la deuxième et 9 sur la troisième (décalage du couvre-feu oblige, vous profitiez du dehors !), vous avez répondu présents et nous vous en remercions.

Opération « Collectionneurs d'affiches »



En 6 ans, nous avons accumulé beaucoup d'affiches de cinéma ! Lorsque nous aurons fini de les répertorier, nous vous inviterons à les passer en revue et à récupérer celles que vous aurez repérées lors d'une ou deux demi-journées au cinéma. Un petit moment convivial pour échanger entre nous, dans le respect des règles sanitaires en vigueur.
La salle et le lien avec les spectateurs nous manquent terriblement. Voir l'écran blanc avec une salle vide est bien triste mais l'envie pour nous de fréquenter ce lieu est intacte et si l'on en croit les messages de soutien ça l'est également pour vous, spectateurs. Nous gardons l'espoir de jours meilleurs.

À très bientôt,
L'équipe du cinéma Jean Marais d'Aucamville

INFO COVID-19
RDV sur ville-aucamville.f

En fonction de l'évolution sanitaire, les lieux et/ou les horaires des évènements programmés pourront être modifiés, nous vous recommandons de consulter le site internet de la ville afin de prendre connaissance des informations actualisées.



DANSE & ARTS PLASTIQUES

PRIMAIRES
Compagnie La Baraque
Vendredi 28 mai à 18 h et 19 h (deux représentations)
Jardins de l'Europe

Après des années où le noir et blanc ont été prépondérants dans l'esthétique du travail de la compagnie, celle-ci se lance dans tous les possibles colorés. Chaque représentation intègrera la création autour de la lumière et le travail des arts plastiques. Elle sera composée de trois parties, chacune liée à une des trois couleurs primaires.
Dans le cadre du projet Danse à l'école, six classes des écoles d'Aucamville ont travaillé avec des danseurs de la compagnie durant l'année.

Gratuit

En fonction de l'évolution de la situation sanitaire, si la représentation tout public du 28 mai n'est pas autorisée, elle sera remplacée par l'organisation de représentations auprès des scolaires.

MARATHON DES MOTS

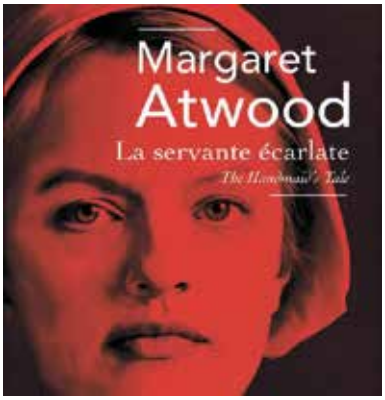
Le Marathon des mots, festival international de littérature de Toulouse Métropole, propose de faire entendre les mots et les idées de la nouvelle génération d'écrivains français et étrangers.

La Servante écarlate. Lecture du texte de Margaret Atwood

Jeudi 24 juin à 18 h (horaire à vérifier quelques jours avant) – Médiathèque Luciano Sandron

On ne présente plus *La servante écarlate* ! La série-événement a remis en pleine lumière le roman de Margaret Atwood publié en 1985. L'auteure canadienne y conte le destin de Defred, femme fertile dans un monde devenu stérile, et sa quête de liberté après avoir été réduite à l'état d'esclave sexuelle dans une République tenue par des fanatiques religieux.

Une projection sera également prévue au cinéma Jean Marais si la situation sanitaire le permet.



LE MARATHON DES MOTS



FÊTE DE LA MUSIQUE

LE 23 JUIN, ON FÊTE LA MUSIQUE !

Mercredi 23 juin (horaire à vérifier)
Jardins de l'Europe

Invité cette année : Le Irina González quartet
(sonorités jazz, afrolatines et caribéennes)

Manifestation organisée en partenariat avec le Festival de Guitare d'Aucamville et du Nord Toulousain.

Entourée de musiciens expérimentés, s'accordant parfaitement à son univers coloré, Irina interprétera des chansons originales avec beaucoup d'improvisation et de spontanéité. Flirtant sans cesse avec les rythmes créoles des Caraïbes et du Brésil, tels que la guajira, le son cubain, la samba, la bossa nova, et le gwoka, les musiciens s'inspirent des musiques qui ont baigné leur enfance (Cuba, Guadeloupe, La Réunion, ...) pour former un cocktail multiculturel, un récit au travers de l'exil, un moment de douceur et de voyage.

Si la situation sanitaire ne permet pas ce concert tel qu'il a été pensé, nous étudierons une formule alternative (consultez le site internet de la ville).

ANIMATIONS CULTURELLES ET ARTISTIQUES POUR LES ENFANTS

La situation sanitaire n'ayant pas permis au service culture de proposer l'ensemble des manifestations qui avaient été programmées pour le tout public, la commission culture a décidé de développer plusieurs projets à l'attention des enfants.

LECTURES DE KAMISHIBAÏS DANS LES ÉCOLES MATERNELLES

Originaire du Japon, le kamishibaï (littéralement "théâtre de papier") est une technique narrative qui consiste à faire défiler des images dans un butaï (théâtre en bois) : le conteur, installé derrière le butaï, lit le texte en faisant défiler les planches et les spectateurs découvrent les illustrations et se laissent emporter par l'histoire !

Les lectures auront lieu auprès de plusieurs classes, elles seront réalisées par l'équipe de la médiathèque Luciano Sandron.



ATELIERS D'ÉCRITURE POUR LES ENFANTS INSCRITS AU CLAS

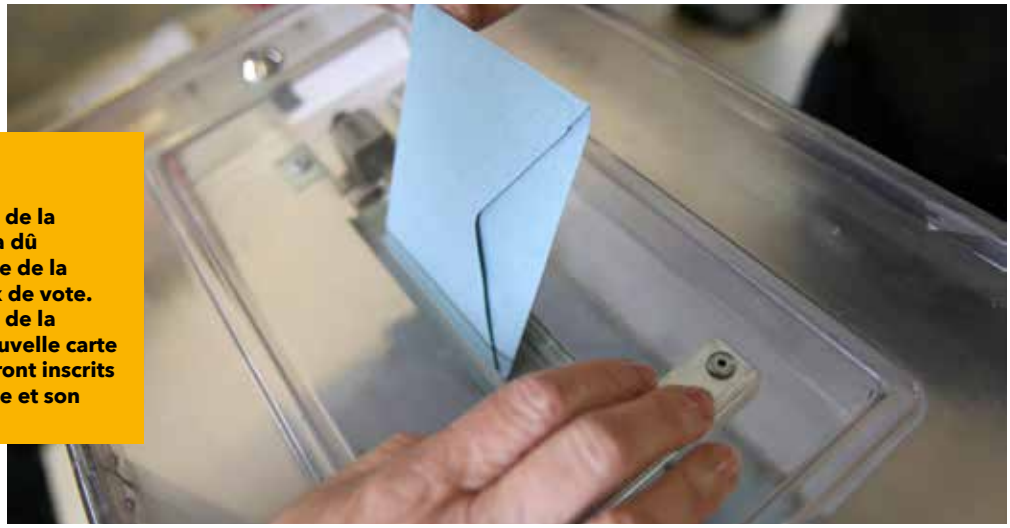
(Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité)

L'association « Le Canapé » regroupe huit auteurs et illustrateurs, elle propose des activités créatives pour enfants et adultes toute l'année.

C'est dans ce cadre que deux illustratrices, Lise Perret et Laura Fanelli interviendront auprès des enfants inscrits au CLAS dans les écoles J. Ferry et V. Hugo à partir du 15 mai (sous réserve des décisions gouvernementales).

Deux ateliers auront lieu ;

- **Fabrication d'un leporello** (Lise Perret) pour chaque enfant : c'est un livre accordéon dans lequel il s'agira de faire se croiser deux points de vue (deux personnages différents).
- **Fabrication collective d'un kamishibaï** (Laura Fanelli) en revisitant un conte traditionnel. Lors du dernier atelier il y aura une mise en voix du conte devant un groupe d'enfants qui n'aura pas participé au projet.



 # ATTENTION //
Du fait de l'augmentation de la population, la commune a dû faire une refonte complète de la cartographie des bureaux de vote. L'ensemble des habitants de la commune recevra une nouvelle carte électorale sur laquelle seront inscrits le nouveau bureau de vote et son adresse.

Citoyenneté

À vos urnes !

Sous réserve des conditions sanitaires, les prochaines élections régionales et départementales sont prévues les dimanches 20 et 27 juin 2021. Pour l'occasion, les bureaux de vote devraient être ouverts de 8 h à 18 h.

7 bureaux de vote

- **Foyer municipal, (**1, rue Jean Jaurès) : bureaux 1 à 5
- **Centre de loisirs :** bureaux 6 et 7 (entrée par le chemin des Bourdettes).

Chacun de ces bureaux sera dédoublé afin de permettre aux deux élections d'avoir lieu simultanément. Les isoloirs seront mutualisés.

Si vous n'avez pas reçu votre nouvelle carte électorale, vous devrez vous rendre le jour J au bureau d'information, situé au foyer municipal.

Compte tenu du contexte sanitaire, toutes les dispositions sanitaires seront mises en œuvre (mise à disposition de gel hydro-alcoolique, sens de circulation, distanciation, désinfection régulière, port du masque obligatoire...).

Qui peut voter ?

Plusieurs conditions doivent être réunies pour voter aux élections régionales et départementales :

- avoir la nationalité française ;
- être âgé de 18 ans ;
- jouir de ses droits civils et politiques ;
- être inscrit sur la liste électorale de la commune.

À noter que les demandes d'inscription sur les listes électorales, en vue de participer au scrutin régional comme départemental, devront être déposées **au plus tard le vendredi 14 mai.** Vous pouvez effectuer cette démarche en ligne sur services-publics.fr (rubrique « Demande d'inscription sur les listes électorales. »)

Les scrutins régional et départemental ne sont pas ouverts aux ressortissants des pays membres de l'Union européenne.

Procuration : des conditions exceptionnelles

En raison du contexte sanitaire, chaque électeur peut disposer de deux procurations contre une seule habituellement. En complément de la procuration « papier », qui est toujours possible, une procédure partiellement dématérialisée est mise en place à compter du 6 avril 2021. Il vous faut pour cela vous rendre sur le site internet maprocuration.gouv.fr et faire votre demande en ligne depuis votre smartphone ou votre ordinateur. Vous devrez ensuite vous présenter à la gendarmerie ou au commissariat pour faire valider votre identité. La commune recevra ainsi votre procuration de manière dématérialisée.

Région, département, qui fait quoi ?

Les compétences de la région :

- Développement économique, social, sanitaire, culturel et scientifique de la région
- Soutien à l'accès au logement et amélioration de l'habitat
- Soutien à la politique de la ville et à la rénovation urbaine, ainsi qu'à l'aménagement et l'égalité de ses territoires
- Apprentissage et formation professionnelle, gestion des lycées
- Préservation de l'identité de la région (promotion des langues régionales notamment)
- Mobilité (transports interurbains : réseau RER...)

Les compétences du département :

- Chef de file en matière d'action sociale, de solidarité et de santé (dont la gestion du RSA)
- Aide sociale à l'enfance, protection maternelle et infantile.
- Politique à destination des personnes âgées et des personnes en situation de handicap (prestations de compensation du handicap, maisons de retraite, maintien à domicile...)
- Coordination des services départementaux d'incendie et de secours
- Gestion des collèges
- Voirie départementale

Nuisibles

Que faire face au retour des moustiques-tigre ?



Luttons ensemble
contre la prolifération des moustiques

À ce jour, il n'existe aucune solution radicale pour lutter contre le moustique tigre. C'est avant tout la somme des actions individuelles qui permettra de lutter efficacement contre ce nuisible et d'améliorer le bien-être collectif.

Entretenir l'extérieur de son habitation pour éliminer les larves

- Éliminer les endroits où l'eau peut stagner : petits détritus, encombrants, déchets verts…
- Changer l'eau des plantes et des fleurs une fois par semaine ou supprimer les soucoupes des pots de fleurs ou les remplir de sable.
- Vérifier le bon écoulement des eaux de pluie et des eaux usées. Nettoyer régulièrement : gouttières, regards, caniveaux et drainages.
- Couvrir les réservoirs d'eau (bidons d'eau, citernes, bassins) avec un voile moustiquaire ou un simple tissu.
- Couvrir les piscines hors d'usage et évacuer l'eau des bâches ou traiter l'eau (eau de javel, galet de chlore…).
- Aérer la végétation environnante (débroussailler, tailler, élaguer) pour faire circuler l'air. Les moustiques ne supportent pas les courants d'air.
- Réduire les fréquences d'arrosage.

Éloigner les moustiques et se protéger

- Utiliser des ventilateurs, posés à même le sol, autour des tables ou à proximité des lieux de détente.
- Utiliser des serpentins, lampes UV ou raquettes électriques.
- Privilégier le port de vêtements longs, amples et clairs (le moustique-tigre est attiré par le noir).

En revanche, les produits dérivés, à base de citronnelle (spray, bracelets, bougies…) sont peu efficaces face au moustique tigre.

Que fait la commune ?

Nos agents travaillent sur les espaces publics pour :

- nettoyer régulièrement les lieux susceptibles d'abriter des larves ou des moustiques, dont les parcs.
- intervenir auprès des particuliers pour les contraindre à supprimer les zones à risque présentes sur leurs parcelles et à entretenir leurs terrasses et jardins. Un arrêté municipal les enjoint de procéder au défrichage ; à défaut cela est fait à leurs frais exclusifs par la commune.

En 2019, une dizaine de gîtes pour chiroptères (chauve-souris), prédateurs naturels du moustique, ont été installés dans divers endroits de la commune.

#NOUVEAUTÉ 2021 //
Du sable est mis à disposition des usagers du cimetière pour une utilisation dans les soucoupes des pots de fleurs afin de supprimer l'eau stagnante.

+ d'infos sur les moustiques-tigre : https://signalement-moustique.anses.fr/signalement_albopictus/sinformer

Attention aux nids de frelons asiatiques !

Un groupe de 6 apiculteurs amateurs présents sur la commune et alentours alertent sur les risques liés à l'installation de nids de frelons asiatiques.

Les frelons asiatiques ce sont :

- **Plus d'1 700 000 abeilles tuées par an** sur notre territoire avec un impact sur la pollinisation, essentielle au cycle de vie des plantes à fleurs ;
- **Un danger pouvant être mortel** pour les enfants, les personnes âgées ou allergiques et même les adultes.

Ces insectes ont tendance à revenir à proximité du nid précédant d'une année sur l'autre. On retrouve leurs nids dans des haies ou des arbres, sous la forme d'une boule pouvant atteindre un mètre de diamètre. Il est donc important de recenser les nids chaque année. Les abeilles ne connaissent pas de frontières administratives, alors pourquoi ne pas mutualiser les moyens entre nos communes pour un meilleur recensement des nids ?

Les apiculteurs du territoire proposent de se déplacer gratuitement pour vous débarrasser des nids jusqu'à 6 ou 7 mètres de haut.

Il vous suffit pour cela de faire un signalement à la police municipale
06 71 83 53 00 / police.municipale@ville-aucamville.fr



Cimetière

Quelques règles à respecter

Le règlement intérieur du cimetière stipule que le concessionnaire est responsable devant les tribunaux de tout accident ou dommage physique survenu à un tiers du fait du non entretien de son caveau ou monument.

Le concessionnaire est tenu d'entretenir son caveau ou son monument (solidité, propreté), sans quoi la collectivité peut agir en conséquence.

Lorsque des monuments, entourages ou objets quelconques existant sur les sépultures viennent à menacer la sécurité publique (ruine, fissures provoquant des émanations…), une mise en demeure est adressée au concessionnaire.
L'administration communale a le droit d'interdire toute nouvelle inhumation et d'obliger par tout moyen nécessaire le concessionnaire à faire effectuer, dans les plus brefs délais, toutes les réparations utiles. En cas d'urgence, les travaux nécessaires pourront être réalisés d'office, à la demande de l'administration municipale et aux frais du concessionnaire ou de ses ayants droit.
Au cas où celui-ci n'obtempèrerait pas, ou ne pourrait être touché par cette mise en demeure, les services municipaux se réservent le droit, après signalement des faits au service cimetière, de déplacer les éléments dangereux sans que le concessionnaire ou ayant droit ne puisse porter réclamation. De même, en cas de négligence d'entretien, les pots de fleurs vides, fleurs fanées et plantes sauvages pourront être enlevés d'office.

Les plantations

Les plantations doivent être faites dans les limites du terrain concédé et de telle sorte qu'en aucun cas elles ne puissent constituer des obstacles à l'entretien, à la surveillance, au passage et aux opérations d'inhumation, ou bien encore empiéter sur les allées ou concessions voisines par suite de la croissance des arbres et arbustes.
Celles qui seront reconnues gênantes devront être élaguées ou abattues, si besoin est, à la première mise en demeure de l'administration communale. Dans le cas où il ne se serait pas déféré à cette mise en demeure dans un délai d'un mois, l'administration communale fera exécuter le travail d'office et aux frais du concessionnaire.

#À NOTER // **Dans le cadre de la lutte contre les moustiques-tigre, la commune vous demande de bien vouloir remplir les soucoupes de vos pots de fleurs de sable (mis à disposition sur place), possibles lieux de ponte en cas d'eau stagnante.**

Naissances

Naya SAAD
le 30/01/2021

Nina BUENO
le 07/02/2021

Flavio SETIAO
le 09/02/2021

Léo GARCIA
le 10/02/2021

Indie JAKUBYSZYN
le 11/02/2021

Lyzarah HELOÏSE
le 17/02/2021

Zelda MORAS
le 18/02/2021

Nathan FRANÇAIS
le 22/02/2021

Nayvann ROMERO POINDEVIL
le 26/02/2021

Ferdina TSIMINOU
le 03/03/2021

Kessie SACLIER
le 15/03/2021

Olivia PICOT
le 20/03/2021

Pacs

Sandra COBO et Stéphane BOIRE
le 01/02/2021

Stéphanie ERASME et Gireg BIENASSIS
le 12/03/2021

Maxime BLANC et Lucie FRANZINETTI
le 15/03/2021

Mickaël DROUILLARD et Claire GOASDUFF
le 19/03/2021

Samuel PAREIL et Laura URBANCZYK
le 26/03/2021

Mariages

Cédric LEMAZURIER et Yuximy PÉREZ NAVARRO
le 27/03/2021

Arthur PROSPER et Melani ARRAIGADA
le 27/03/2021

Décès

Hervé LAPEYRE
le 23/02/2021

Marie-Thérèse GAUSSENS (née BRUNELLO)
le 02/03/2021

Astou CAMARA
le 09/03/2021

Jean TOPILIN
le 11/03/2021

Jean-Denis LARTIGUE
le 13/03/2021

Arlette BAZZO (née SOUBRIER)
le 21/03/2021

Mohamed SABEUR
le 28/03/2021

* Selon les informations communiquées par les communes de naissance

Horaires Mairie

ACCUEIL, ÉTAT CIVIL
ET DÉMARCHES ADMINISTRATIVES
Place Jean Bazerque - Tél. 05 62 75 94 94
mairie@ville-aucamville.fr
www.ville-aucamville.fr
LES HORAIRES DE LA MAIRIE S'HARMONISENT POUR S'ADAPTER À VOS BESOINS !

Du lundi au vendredi
8 h 30-12 h 30 et 13 h 45-17 h 30
Astreintes urgences : 06 88 20 78 17

Réservation de salles

vie.associative@ville-aucamville.fr
Mairie place Jean-Bazerque
Accueil physique mardi de 9 h à 12 h
Accueil Tél. : du lundi au vendredi
de 10 h à 12 h

CCAS

3 rue des Écoles - Tél. 05 34 27 03 58
ccas@ville-aucamville.fr
du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h
lundi et jeudi de 13 h 30 à 16 h 30
Accueil physique sur RDV

Éducation-Jeunesse

ALSH, ALAE, RESTAURATION SCOLAIRE…
Le guichet unique Éducation- Jeunesse est situé au centre de loisirs
Tél. 05 61 37 10 14
education. jeunesse@ ville-aucamville.fr

Période scolaire :
Lundi : 9 h - 12 h/14 h - 17 h 30
Mercredi : 9 h - 12 h/16 h - 17 h 30
Jeudi : 14 h - 17 h 30
Vendredi : 9 h - 12 h

Vacances scolaires :
Lundi : 9 h - 12 heures/16 h 45 - 17 h 30
Mercredi : 9 h - 9 h 45 /16 h 45 - 17 h 30
Jeudi : 9 h - 9 h 45 /16 h 45 - 17 h 30
Vendredi : 9 h - 12 h
Le Guichet Unique est FERMÉ LE MARDI

Petite Enfance

Bureau de pré-inscription :
Relais d'Assistantes Maternelles
197 route de Fronton à Aucamville
Tél. 05 62 10 77 89
Sur rendez-vous le lundi de 12 h à 17 h 30
mp. soumarmon@ville-aucamville.fr

Contact Relais d'Assistantes Maternelles :
Tél. 05 61 70 64 97

Direction des Services Techniques Urbanisme et Environnement

Accueil téléphonique désormais en mairie
Accueil physique urbanisme sur RDV

Finances publiques

1 rue Salgareda CS 70015
31141 Saint Alban CEDEX
05 62 75 35 27
t031042@dgfip.finces.gouv.fr
Lundi, mardi et jeudi : 8 h 30 – 12 h
et 13 h 30 – 16 h.
Mercredi : 8 h 30 à 12 h
Fermé le vendredi
Infos et aides sur www.impots.gouv.fr

Infos & dépannage 24 h / 24

EAU POTABLE VEOLIA EAU
05 61 80 09 02

EAUX USÉES / EAUX PLUVIALES
EAU DE TOULOUSE MÉTROPOLE
05 61 20 12 01
(PRIX D'UN APPEL LOCAL)

URGENCE SÉCURITÉ GAZ
(24H/24 ET 7J/7)
08 00 47 33 33
(SERVICE ET APPEL GRATUIT)

URGENCE SÉCURITÉ
ÉLECTRICITÉ (24H/24 ET 7J/7)
09 72 67 50 31

Santé

RESOGARDES
(PHARMACIES DE GARDE) : 32 37

ALLÔ DOCTEUR
consultation le soir, week-ends
et jours fériés : 39 66

Social

CONCILIATION DE JUSTICE

Permanences de M. Borry
Jeudis 13 et 27 mai
et jeudis 10 et 24 juin
de 14 h à 17 h

Tél. 05 62 75 94 94
RDC Mairie – salle des mariages

PERMANENCES
MÉDIATION FAMILIALE
Tous les 1ers jeudis du mois
au RDC du CCAS 3 rue des Écoles
Prendre RDV avant au
05 34 27 03 58 (du lundi au jeudi)

POINT D'ACCUEIL CAF
ANTENNE DE SAINT-ALBAN
Accueil physique fermé.
RDV téléphonique
(du lundi au vendredi : 8 h-18 h)
ou RDV physique - antenne
Toulouse-Riquet
(du lundi au vendredi : 8 h 30-16 h 30)
via le site de la CAF :
rubrique Contacter ma Caf/
Demander un rendez-vous
ou par téléphone au 0810 25 31 10
(0,06 €/min + prix d'un appel local)

Police municipale

8 rue des Écoles
Tél. : 06 71 83 53 00
police.municipale@ville-aucamville.fr
Joignable du lundi
au vendredi : 8 h – 20 h
Soir et week-end : contactez
la gendarmerie : 17
ou l'élu de permanence :
06 88 20 78 17

Déchets

TOULOUSE MÉTROPOLE
INTERVENTION
0 800 201 440
APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE

ORDURES MÉNAGÈRES
Secteur 1 : mardi
Secteur 2 : vendredi

COLLECTE SÉLECTIVE (bac bleu)
Mercredis 12 et 26 mai
et mercredis 9 et 23 juin
sur l'ensemble de la commune

RAMASSAGE DES DÉCHETS VERTS
Lundis 3, 17 et 31 mai
et lundis 14 et 28 juin
sur l'ensemble de la commune
Il n'est pas nécessaire de prendre rendez-vous avec les services techniques.

RAMASSAGE DES ENCOMBRANTS :
INSCRIPTION OBLIGATOIRE !
48 H À L'AVANCE MINIMUM,
HORS WEEK-END
Lundis 3 et 31 mai
sur l'ensemble de la commune.
ATTENTION :
seuls les encombrants des personnes inscrites seront ramassés

PRISE DE RENDEZ-VOUS TÉL.
au 0 800 201 440
APPEL GRATUIT
Du lundi au vendredi 8 h 30 à 12 h 30 / 13 h 30 à 17 h ou
INSCRIPTION EN LIGNE sur :
https://tm.eservices.toulouse-metropole.fr/
Créez votre compte usager et programmez votre collecte !

#COVID19

Compte tenu de l'évolution constante du virus et des mesures gouvernementales, merci de privilégier le téléphone avant de vous rendre sur les lieux d'accueil.

Aucamville • Fonbeauzard • Launaguet • L'Union • Saint-Jean

ensemble
POUR L'EMPLOI

25 MAI 2021 / 9h-12h30

Grande Halle de L'Union

4ème ÉDITION





5 communes se mobilisent pour un
FORUM DE RECRUTEMENT

Ateliers dans les communes
les 18, 20 et 21 mai